



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du CD57 du 12 septembre 2021

Auditorium du TRAM à MAIZIERES-LES-METZ - 10h30

Associations présentes ou représentées :

FAULQUEMONT ESC - HAGONDANGE ES - L'HÔPITAL PPC - MANOM JS - MONTIGNY LES METZ TT - NEUFGRANGE - OBERGAILBACH UP - SAINT AVOLD CTT - SARREGUEMINES AS - THIONVILLE TT - FORBACH USTT - WILLERWALD AS - VOLMUNSTER FJ - FREYMING ST MAURICE CCL - MORSBACH SARRE ET MOSELLE - AMNEVILLE TT - TERVILLE FLORANGE OCTT - ILLANGE USTT - CLOUANGE TT - SCHOENECK TT - BASSE HAM ALPA - MAIZIERES LES METZ TT - HAYANGE USTHTT - PTIT RED & ENCHEN TT - ROUHLING CTT - STE MARIE AUX CHENES ASPTT - ROHRBACH BINING TT - SAINT JEAN KOURTZERODE LJ - KNUTANGE-NILVANGE TT - VERGAVILLE FR - ST JEAN ROHRBACH ALPR - KONACKER HAYANGE SL - MOULINS LES METZ FC - BERTRANGE DISTROFF TT - METZ GRANGE AUX BOIS AS - HUNDLING CPH - BEHREN LES FORBACH TT - METZ TT - CREUTZWALD TT - SIERCK SLP TT - PHALSBOURG TT - ST JULIEN LES METZ TT - NIDERVILLER Eden Pongiste

Associations absentes :

SPICHEREN CSN - CREUTZWALD EP - SARREBOURG TT - VIC SUR SEILLE EP - AUDUN LE TICHE JSA - SCHMITTVILLER ATT - MARANGE SILVANGE PPC - ROUSSY LE VILLAGE TT - REMILLY TT

Soit 43 clubs présents ou représentés sur 52, et 120 voix sur 143

En ouverture de cette assemblée, la Présidente Françoise NOMINE présente l'ordre du jour détaillé de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13/09/2020

La Présidente demande si le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale, paru dans le Pongiste Mosellan HS n°8, soulève des observations. Aucune observation n'étant portée, ce procès-verbal est adopté par vote à l'unanimité, à main levée.

Allocution de la Présidente

*Mesdames et Messieurs les représentants des clubs mosellans,
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur Départemental,
Mesdames et Messieurs les représentants de nos partenaires institutionnels et sportifs,
Chers amis sportifs, bonjour à tous,*

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue pour cette Assemblée Générale d'une saison 2020 2021 tronquée une nouvelle fois par la pandémie.

Merci au club de Maizières les Metz, à la Municipalité de cette ville représentée aujourd'hui par Mr Julien Freyburger de nous accueillir dans cet auditorium et comme l'an dernier, il était impératif de mettre en place toutes les mesures pour respecter le protocole sanitaire avec notamment la présentation du pass sanitaire ou d'un test négatif.

Je souhaiterai remercier également les représentants des collectivités et du mouvement sportif qui nous font l'amitié d'être présents aujourd'hui. Honneur aux dames, merci à

*- Madame Agnès RAFFIN, Présidente du CDOS 57
- Monsieur Julien FREYBURGER, Maire de Maizières-lès-Metz mais également Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle, représentant Monsieur Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle*

*- Monsieur Christophe PORTE, Président de la Ligue du Grand-Est du club de Maizières-lès-Metz
- Monsieur Jean-Marie DONATELLO, Président du Comité de Moselle Handisport
- Monsieur Jean-Marie MORAINVILLE, Président du Comité de Sport-Adapté de la Moselle
Ces deux entités ayant des lieux très forts avec notre Comité depuis quelques années déjà.*

Je souhaite par ailleurs excuser les absences de

*- Monsieur WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle
- Madame ARTZ, Madame BRUNET et Monsieur Ould-Yahia de la SDJES de la Moselle
- Mesdames DAL-ZUFFO BATAILLON et DINIS-JEOFFRET du Conseil Départemental de la Moselle
- Monsieur Anthony SCREMIN, Directeur du CDOS
- Messieurs Vincent BLANCHARD et Guillaume SIMONIN, de la Ligue du Grand-Est.*

Mon allocution sera brève cette année encore car malheureusement nous avons été contraints comme l'ensemble du monde sportif de suspendre nos activités rapidement.

Malgré cela nous avons réussi à faire parler du tennis de table cette saison grâce à l'équipe féminine de Metz TT évoluant en PRO A qui a réalisé une saison remarquable. Ces dames sont vice-championnes de France et demi-finalistes de la Ligue des Champions. Côté organisation, je soulignerai les magnifiques

championnats de France Handisport à Maizières les Metz, preuve s'il en est, qu'à plusieurs comités, nous sommes capables de réaliser de belles choses. Un grand merci aux bénévoles des clubs mosellans qui ont répondu favorablement à notre appel aux volontaires et arbitres, au Comité de Moselle Handisport et surtout au club de Maizières les Metz.

Côté administratif, nous avons pris possession de nos nouveaux locaux sur le site ACADEMOS du Conseil Départemental de la Moselle à Verny et nous avons là un superbe outil pour évoluer aux côtés des services du Conseil Départemental, du CDOS et de nombreux autres comités départementaux.

Notre volonté a été de mener une réflexion sur les nouvelles activités à proposer à tous les clubs mosellans et nous avons donc acté cet été l'embauche d'un deuxième salarié au sein du comité directeur en la personne de Jérôme Sanchis, qui officiait auparavant à Maizières les Metz et que beaucoup d'entre vous connaissent déjà. Le nouveau duo formé fourmille d'idées nouvelles et je laisserai le soin à notre responsable associatif Stéphane Lamirand de vous en présenter les grandes lignes au cours de cette Assemblée Générale.

Plusieurs membres du Comité Directeur n'ont pas souhaité continuer leur bénévolat à nos côtés. Bien entendu, Jérôme SANCHIS, puisqu'il est à présent salarié. Françoise KLEIN-DEGAUGUE, partie se ressourcer en Bretagne et Julien MALTRY pour raisons personnelles. Je voudrais ici les remercier pour tout le travail accompli au service de notre sport avec une mention toute particulière à Julien qui a officié de nombreuses années au sein du Comité.

Au niveau des finances, Anneline Grevin, notre trésorière, vous présentera un bilan qui ne ressemble pas à celui que vous connaissez habituellement avec un bénéfice important de 22 000€ qui vient combler le déficit de 16 000€ de l'an passé grâce à quelques aides ciblées COVID mais surtout à une dotation exceptionnelle du Conseil Départemental de la Moselle face à la crise sanitaire, Conseil Départemental que nous remercions encore pour leur soutien sans faille.

Le Comité Directeur a également fait le choix de conserver 5000€ qui correspondent à la part départementale des engagements du championnat

Rapport Moral du Secrétaire Général

Bonjour à toutes et à tous,

Pour commencer, sachez que je suis heureux de vous retrouver pour cette Assemblée Générale qui se tient en physique, après une saison 2020/2021, qui a été pénible pour tout le mouvement sportif.

Le rapport moral sera, comme le discours de ma Présidente, forcément particulier, car la saison précédente n'a à mes yeux pas vraiment eu lieu.

Côté chiffres, c'est une baisse conséquente du nombre de licenciés qui est à constater. De 2883, nous sommes passés à 2055, soit une chute de 28,7%.

par équipes, choix qui s'est fait en parfaite cohésion avec la Ligue du Grand Est et ceci pour plusieurs raisons :

Tout d'abord la situation financière des clubs qui semblait bonne suite à l'enquête en cours de saison, le fait ensuite que rembourser environ 100€ par club ne nous semblait moins pertinent que d'avoir la possibilité d'une action globale. C'est ce que nous avons initié dès cet été dans tout le département avec l'opération Retour du Ping en Moselle pour laquelle 4000€ ont été injectés. J'en profite pour remercier chaleureusement la quinzaine de clubs qui ont animé cette opération à nos côtés ainsi que les membres du Comité Directeur qui se sont pleinement investis dans cette opération. J'aimerais également souligner le soutien des structures qui n'avaient pas la possibilité de le faire car leurs équipements n'étaient pas disponibles. Nous avons pu ainsi proposer des tournois et entraînements tous les samedis de juillet et août dans des secteurs de l'ensemble du territoire mosellan. Bien entendu, il est évident que nous restons à l'écoute des clubs en difficulté pour les soutenir dans les prochains mois si cela devait être nécessaire.

Nous sommes maintenant tous pressés de reprendre nos activités, entraînements et compétitions. En concertation avec notre Ligue, le début du championnat par équipe a donc été repoussé à la troisième journée du calendrier fédéral et nous vous proposons deux journées de compétition par équipes les 26 septembre et 3 octobre prochains.

Je terminerai en remerciant les membres du Comité Directeur qui se sont pleinement investis durant cette saison ainsi que Stéphane Lamirand notre responsable Associatif, toujours aussi engagé et consciencieux ; présent quasiment tout au long de l'été sur nos événements. Et Jérôme Sanchis, qui sur ses congés personnels est venu donner un coup de main.

Je vous souhaite à tous une bonne reprise et une excellente saison sportive.

Merci à tous.

Françoise NOMINE

A titre d'information, la baisse au niveau national, tous sports confondus est d'environ 26% et de 27,7% au niveau du tennis de table.

Seul léger point de satisfaction, la baisse des licences traditionnelles qui n'est « que » de 12,4%. Les compétiteurs avaient donc été nombreux à reprendre le chemin des salles en septembre 2020.

Espérons qu'il en sera de même en cette rentrée 2021.

Côté licences promotionnelles, l'évolution est de -44%. Un chiffre très lourd, qui s'explique notamment par l'impossibilité pour nos clubs de mettre en place leurs animations habituelles, notamment les actions envers les scolaires ou le grand public. Un des défis

de cette nouvelle saison sera de tenter de reconquérir ces publics.

Je retiens cependant que malgré une saison quasiment blanche, quelques clubs ont réussi à connaître une hausse de licenciés. Je citerai les plus marquants, comme par exemple Saint Jean Kourtzerode (avec presque +50%) ou encore l'Eden Pongister Niderviller qui a tout simplement doublé son nombre de licences.

Pour ce qui est du nombre de clubs, celui-ci reste identique, à savoir 52. Si l'on peut se réjouir d'avoir conservé tous nos clubs la saison dernière, nous devons redoubler d'effort pour vous accompagner au mieux lors des prochaines saisons qui seront forcément difficiles. A l'heure où je vous parle, un club ne s'est pas encore réaffilié. Nous ferons le maximum pour l'aider.

Un des objectifs des prochaines saisons, sera de favoriser la création de clubs, notamment dans des territoires où le tennis de table n'est pas présent.

Pour terminer, je ne peux qu'aller dans le sens de notre Présidente et vous répéter que le CD57 est à vos côtés, afin de promouvoir le tennis de table dans notre département et vous aider en cas de difficultés.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison, et vous remercie de votre attention.

Richard VIBERT

Présentation des candidats aux élections complémentaires

Une personne a adressé sa candidature, elle se présente dans l'ordre alphabétique partant de la lettre H, selon le tirage au sort réalisé.

Il s'agit de Philippe BORDES

Une rapide présentation du candidat est faite à l'assemblée.

Elections complémentaires au Comité Directeur

La Présidente Françoise NOMINE désigne Christian ARNOLD comme président du bureau de vote et Bernard ECCLI comme scrutateur.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Pendant le dépouillement, l'Assemblée Générale se poursuit.

Rapport Financier 2020/2021 - Rapport des vérificateurs aux comptes

Le rapport financier présenté dans le Pongiste Mosellan Hors-Série N°8 est commenté par la Trésorière Générale, Anneline GREVIN.

Le compte de résultat 2020-2021, arrêté au 30/06/2021 montre 61 991,56 € de charges, 84 662,47 € de produits et indique donc un bénéfice de 22 670,51 €.

Anneline GREVIN présente les résultats par action :

- Compétitions : + 9 524,03 €
- Développement : + 19 442,20 €
- Fonctionnement : - 2 585,11 €
- Technique : - 3 082,10 €
- Manifestations : - 22,90 €

Anneline GREVIN présente ensuite le bilan du CD57, au 30/06/2021, qui s'équilibre à 144 220,46 €.

En conclusion, une saison en fort bénéfice, en raison de la quasi absence d'activité et suite au versement de nombreuses aides, dont certaines pour la saison 2019/2020, largement déficitaire.

Anneline GREVIN cède la parole à Jacques BARILLON, vérificateur aux comptes, qui fait lecture du rapport donnant quitus sur la régularité de la tenue de la comptabilité.

Aucunes questions ou objections n'étant soumises, la Trésorière demande son approbation.

Les documents financiers de l'exercice 2020/2021 sont adoptés à l'unanimité à main levée.

Rapport Financier - Budget prévisionnel 2021 / 2022

La Trésorière, Anneline GREVIN, présente le budget prévisionnel de l'exercice 2021 / 2022.

Celui-ci s'élève à 124 800,00 €, soit une forte augmentation, qui s'explique principalement par l'embauche d'un deuxième salarié et l'achat d'un minibus 9 places.

L'objectif sera d'augmenter les prestations extérieures pour équilibrer le budget, mais il sera aussi nécessaire de puiser dans les réserves, ce qui traduit une volonté du CD57TT d'investir pour l'avenir.

Après vote à main levée, le budget prévisionnel 2020 / 2021 est adopté à l'unanimité.

Françoise NOMINE reprend la parole pour indiquer que les deux réviseurs aux comptes ont présenté leurs démissions et qu'il est donc nécessaire de les remplacer.

Elle interroge les personnes présentes pour savoir s'il y a deux volontaires.

Suite à leurs candidatures, Monsieur Jean-Marie DONATELLO et Christian ARNOLD sont élus en tant que nouveaux vérificateurs aux comptes du CD57TT.

Intervention sur le rapport d'activités 2020 / 2021

Le Rapport d'Activités de la saison 2020 / 2021 est paru dans le Pongiste Mosellan Hors-Série n° 8.

Françoise NOMINE propose de ne pas revenir plus en détail sur ce rapport puisqu'il a été mis à la disposition de tous les clubs et repris en grande partie dans son allocution.

Ce rapport ne soulève aucune observation supplémentaire.

Proclamation des résultats aux élections

Le président du bureau de vote Christian ARNOLD apporte à la Présidente du CD57, Françoise NOMINE, le résultat des élections : sur les 120 voix, 112 se sont exprimées.

Le candidat présenté est élu avec le nombre de voix suivant :

BORDES Philippe	112
-----------------	-----

La Présidente, Françoise NOMINE, adresse ses félicitations au nouvel élu.

Intervention du Responsable Associatif

Stéphane LAMIRAND prend ensuite la parole pour transmettre plusieurs informations importantes à l'Assemblée :

Sportif

- Rappel sur les consignes relatives au pass sanitaire, à savoir obligatoire pour les adultes depuis le 9 août et pour les 12-17 ans à partir du 30 septembre.

Pas d'obligation de demander le pass sanitaire à chaque entraînement, si la personne a accepté de vous montrer son certificat de vaccination. Mais dans ce cas, bien s'assurer que tous les licenciés présents sont en capacité de présenter leur pass sanitaire en cas de contrôle.

Le port du masque n'est alors plus obligatoire, mais reste conseillé.

Attention, la responsabilité du Président pourrait être engagée en cas de manquement.

- Côté compétition, le calendrier complet a été envoyé à tous les clubs et la liste des organisateurs, mise à jour, est distribuée ce jour à toutes les personnes présentes.

Il manque encore quelques lieux pour certaines compétitions. Les clubs intéressés sont invités à se manifester.

- Compétition par équipes : Présentation des tournois par équipes qui auront lieu les dimanche 26 septembre et 3 octobre.

Reprise du championnat par équipes classique à partir des 23 et 24 octobre. Date limite d'engagement : le 22 septembre.

Administratif

-Point d'information concernant l'outil SPID V2. Le CD57 reste disponible pour aider les clubs lors de la création de leurs accès et dans la prise en main de cette nouvelle interface.

Stéphane LAMIRAND alerte sur certains dysfonctionnements, qui devraient être résolus prochainement.

- Certificat médical : Pour les mineurs, le certificat médical n'est plus obligatoire. Il est désormais remplacé par un auto-questionnaire. Pour les majeurs, certificat médical obligatoire lors de la création d'une licence, puis celui-ci est valable trois ans, donc possible de renouveler deux saisons, via l'auto questionnaire correspondant.

- Présentation du dispositif Pass'Sport, qui permet à des familles de bénéficier d'une aide de 50€ lors de la prise de licence. Pour les clubs, il est nécessaire de s'inscrire sur le site « le compte asso », puis de soumettre une demande sur ce même site, afin de bénéficier du remboursement.

Le CDOS Moselle est le Tiers-Payeur pour le département. Ce dernier, ainsi que le CD57TT restent à la disposition des clubs pour les aider dans les démarches.

- Rappel concernant le dispositif E-Pass Ping, qui permet aux clubs d'être identifiés sur une base de données nationale. Le CD57TT peut également plus facilement orienter des possibles futurs licenciés vers les structures inscrites.

- Subventions départementales. Les dispositifs « Aide à la Licence » et « Projet club » seront lancés très rapidement. Le dispositif « aide à l'investissement » est lui déjà ouvert et permet aux clubs de bénéficier d'une aide départementale lors de l'achat de matériel. Enfin, le Conseil Départemental a lancé un dispositif « Moselle Espoir », avec des aides allouées aux structures qui proposent des projets en lien avec le redémarrage de l'activité.

Formations techniques et Développement

- Stéphane LAMIRAND communique les informations suivantes :

Initiateur de Club : Merci aux clubs de faire remonter les besoins en formation dans leurs clubs. Mise en place à venir d'une formation hybride (visioconférence + formation pratique)

Animateur Fédéral : formation du 26 au 29 octobre. Possiblement en Moselle.

- Stéphane LAMIRAND rappelle que deux dispositifs sont à disposition des clubs : Accompagnement de club & Formation Flash. Ces deux options sont totalement gratuites et peuvent permettre de soit répondre à une problématique spécifique, soit de faire un diagnostic complet de l'association. Pour tout renseignement complémentaire, ne pas hésiter à solliciter le CD57TT.

Une question est ensuite posée concernant un dispositif complémentaire du Pass'Sport. Stéphane LAMIRAND indique alors qu'il s'agit du pass Vie Associative, d'une valeur de 30€, qui peut être utilisé par les collégiens et qui est cumulable avec le Pass'Sport.

Une autre intervention concerne les dispositifs d'aide au niveau régional. Stéphane LAMIRAND indique que ces derniers ont été présentés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire, qui a eu lieu en juin, et que l'ensemble des clubs ont reçu l'information à ce moment-là puis quelques jours après l'AG. Il reste à la disposition des dirigeants qui auraient besoin d'aide pour le montage des dossiers.

Suivent des échanges concernant le Pass'sanitaire et l'obligation de contrôle par les dirigeants de clubs. Après plusieurs interventions, Françoise NOMINE rappelle les textes en vigueur et notamment le fait qu'il s'agit d'une mesure gouvernementale. Les dirigeants de clubs acceptent, de par leurs fonctions, de faire respecter les différents règlements.

Présentation du nouveau Cadre Technique Départemental

Comme annoncé en préambule par Françoise NOMINE, le CD57TT a recruté un deuxième salarié, en la personne de Jérôme SANCHIS. Il occupera le poste de Cadre Technique départemental.

Il prend alors la parole pour se présenter et présenter ses principales missions, qui s'articuleront autour des axes suivants :

- Détection
- Accompagnement technique auprès des clubs (mission prioritaire)
- Formations techniques

Les clubs sont invités à solliciter Jérôme dans les semaines à venir, afin de pouvoir répondre au plus vite à vos attentes.

Intervention du Président de la Commission Technique

En l'absence de Rémi HOSY, Président de la Commission Technique, Stéphane LAMIRAND prend ensuite la parole pour évoquer plusieurs points :

Groupe Moselle Détection

4^{ème} saison d'existence pour ce dispositif mis en place pour les poussins et benjamins du département. Il est prévu un entraînement par mois, avec comme initialement prévu la saison dernière, la création d'un deuxième lieu à St Avold, en plus de Maizières-lès-Metz. Début le mercredi 29 septembre.

Stéphane LAMIRAND rappelle les horaires et précise que tous les correspondants de club ont reçu les informations. Il invite chacun à faire remonter les profils intéressants pour qu'ils puissent bénéficier de ces séances d'entraînement, complémentaires du travail réalisé en club.

Stage départemental

Celui-ci aura lieu le lundi 25 et mardi 26 octobre à Maizières-lès-Metz. Seront convoqués les jeunes du Groupe Moselle Détection et de la section sportive, mais il est ouvert à tous les licenciés jeunes. Les dirigeants sont invités à faire remonter l'information dans leurs clubs.

Trophées Poussins/Benjamins

Lancés il y a deux ans, ces trophées n'ont pas pu avoir lieu l'année dernière.

Le CD57TT souhaite relancer cette compétition cette année. Les Trophées Poussins/Benjamins sont donc prévus le samedi 26 février à Forbach.

Questions diverses

Aucune question n'est parvenue au siège du Comité Départemental. La Présidente, Françoise NOMINE, interroge l'assemblée mais sans sollicitation supplémentaire.

Remise des récompenses

Cette cérémonie commence par la remise des médailles du Mérite Régional. Celles-ci sont remises par Françoise NOMINE, Présidente du Comité de Moselle et Christophe PORTE, Président de la Ligue du Grand Est à :

Jean-Marie DONATELLO – Médaille d'Argent 2020

Denis OMLOR – Médaille de Bronze 2021

Richard VIBERT – Médaille de Bronze 2021

Françoise NOMINE souhaite ensuite remercier les clubs qui se sont investis cet été, soit dans le cadre de notre opération « Le retour du Ping en Moselle ! », soit via l'opération Eté Ping de la FFTT :

LE RETOUR DU PING EN MOSELLE !

Faulquemont

Knutange

Manom JS

Metz TT

Morsbach

Niderviller

Saint-Avold

Saint-Jean Kourtzerode

Terville-Florange

OPERATION ÉTÉ PING

Amnéville

Hagondange

Maizières-lès-Metz

Rohrbach Bining

Schœneck

Thionville

Willerwald

Chaque club se voit remettre un cadeau et il est procédé à une photo souvenir.

Allocutions de clôture

Julien FREYBURGER, Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle prend la parole et remercie le Comité de Moselle et sa Présidente pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

En tant que Maire de Maizières-lès-Metz, il est honoré d'accueillir les représentants des clubs de tennis de table du département, sur sa commune.

Au travers de son discours, il se réjouit qu'en Moselle, la pratique sportive soit aussi forte et que les instances dirigeantes et les différents comités départementaux réussissent à travailler ensemble.

Il apprécie également le retour aux réunions en présentiel, qui remplacent les visioconférences et autres réunions à distance.

Cette crise sanitaire, qui semble toucher à sa fin a été compliquée pour beaucoup de monde. Aujourd'hui, il apprécie les moyens mis en place pour essayer de surmonter les nombreuses difficultés et encourage chacun à dépasser les contraintes existantes, qui au regard de la situation globale ne sont pas forcément si importantes.

Il évoque ensuite la préparation aux Jeux Olympiques et la volonté de la Moselle de promouvoir cet événement et de participer à ceux-ci dès à présent. Le label Terre de Jeux en est la preuve. L'objectif sera de mobiliser un maximum de monde et il insiste sur le rôle important des clubs dans cette mobilisation.

Il conclut en souhaitant à toutes et à tous une excellente saison sportive.

Agnès RAFFIN, Présidente du CDOS Moselle, prend ensuite la parole. Elle souligne tout d'abord le plaisir d'être présente à cette Assemblée Générale. Elle se réjouit également du fait que le CDOS Moselle partage désormais la même maison des Associations que le Comité de Moselle de Tennis de Table. Cette structure permet de faciliter les échanges et les rencontres entre les différentes disciplines. Cet outil permettra d'être au service du mouvement sportif dans son ensemble et de pouvoir échanger et promouvoir les projets tels que Paris 2024.

Il sera également important de faire en sorte que les projets en lien avec les Jeux Olympiques soient pérennisés. L'héritage que ces Jeux laisseront devra être valorisé.

Elle tient ensuite à remercier le Comité de Moselle pour sa présence, année après année, sur de nombreux évènements organisés par le CDOS. Cette année encore, le tennis de table était représenté sur les différentes étapes de la Caravane du Sport ou bien encore la Fête du Sport.

Elle revient ensuite sur le dispositif Pass'Sport et rappelle le rôle du CDOS qui se tient à la disposition des clubs pour les démarches.

Elle présente également la carte Passerelle, les Classes Olympiques, le Label « Sport Citoyen » et le Trophée « Pas de femmes hors-jeu dans le sport en Moselle ».

Pour terminer, elle remercie les bénévoles présents, car sans eux, le sport n'existerait pas et elle souhaite à tous les clubs une excellente reprise sportive.

Christophe PORTE, Président de la Ligue du Grand-Est de Tennis de Table, débute en faisant part de sa satisfaction sur plusieurs points. La première est d'accueillir l'Assemblée Générale du CD57, avec la présence des Comités départementaux Handisport, Sport-Adapté et Olympique et Sportif. Toute la famille du sport mosellan est ainsi réunie autour de projets communs. La deuxième satisfaction est relative à la participation nombreuse des clubs mosellans, ce qui montre la volonté de chacun de relancer une dynamique autour du tennis de table. Il apprécie cette réunion physique après deux saisons agitées. Enfin, il se dit satisfait du travail engagé par le CD57 et revient sur l'embauche d'un nouveau salarié qui permettra d'apporter de nouvelles activités et de conquérir de nouveaux territoires et publics.

Il aborde ensuite le domaine de la formation, qui lui tient à cœur et qui sera l'une des actions phares de la LGETT, avec la possible mise en place d'une nouvelle formation professionnalisante. Celle-ci doit permettre de répondre à la relative pénurie de cadres techniques et aux appels de certains clubs qui souhaitent se structurer.

Il revient ensuite sur la saison estivale et félicite les clubs et les bénévoles pour leur dynamisme et leur investissement. La Moselle et ses 15 clubs participants a été l'un des départements les plus actifs.

Christophe PORTE évoque ensuite sa satisfaction concernant les excellentes relations entre LGETT et CD57TT. Plusieurs projets sont menés en commun, par les services des deux structures. Cette mutualisation permet d'être plus forts et doit encore être accentuée, pourquoi pas avec d'autres départements.

Il continue avec plusieurs informations importantes, à transmettre aux clubs. Celles-ci concernent tout d'abord la réorganisation des services régionaux, suite à plusieurs départs et arrivées. Ensuite un bilan financier des aides apportées par la LGETT à ses clubs. Christophe PORTE se permet d'ailleurs de rappeler qu'en cas de difficulté, les clubs peuvent se tourner vers la Ligue, qui fera le maximum pour les aider. Il rappelle aussi que les licences des Présidents, Trésoriers et Secrétaires des clubs du Grand Est sera pris en charge par la LGETT, soit une aide d'environ 50 000 €. Il termine en rappelant les dates importantes concernant le championnat par équipes, le critérium fédéral, les colloques de l'arbitrage ou bien encore l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est et plusieurs compétitions régionales.

Pour conclure son discours, Christophe PORTE souhaite à chacun la meilleure saison sportive possible et invite les personnes présentes au vin d'honneur organisé à l'issue de cette AG.

La Présidente Françoise NOMINE remercie encore les personnes présentes à cette Assemblée Générale et clôt la réunion à 11h50.



Françoise NOMINE